

Projets

des
Budgets pénitentiaires

1913

1918

1919

1920

1923

1925

1926

1928

1929

1930

1931

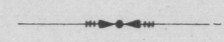
1932

1933

1935

10679-1

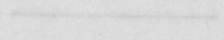
MINISTÈRE DE LA JUSTICE



2^e Section — Services pénitentiaires



TABLE DES MATIÈRES



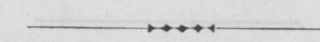
BUDGET VOTÉ

NOTE PRÉLIMINAIRE 1

TABLERAU COMPARATIF des crédits votés pour 1913 et des crédits accordés pour 1912 45

DÉVELOPPEMENTS 79

DÉPENSES DE L'EXERCICE 1913



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1913



BUDGET VOTÉ

DES

DÉPENSES DE L'EXERCICE 1913

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1913

TABLE DES MATIÈRES

2^e Section — Services pénitentiaires.

	Pages.
NOTE PRÉLIMINAIRE	7
<i>Le budget des dépenses du Ministère de la Justice, 2^e section, Ser-</i>	
TABLEAU COMPARATIF des crédits votés pour 1913 et des crédits accordés pour 1912	15
<i>1913) s'élève à la somme totale de 18.942.177 »</i>	
DÉVELOPPEMENTS	19
<i>Les crédits accordés par la loi de finances du 27 février 1912 pour</i>	
<i>l'exercice 1913 s'élevaient à la somme de 18.350.577 »</i>	
<hr/>	
<i>Différence en plus pour l'exercice 1913: 591.600. »</i>	

Plusieurs chapitres nouveaux ont été ouverts au budget de l'exercice 1913 par suite de la création d'une deuxième section au budget du Ministère de la Justice.

TABLE DES MATIÈRES

NOTE PRÉLIMINAIRE 7

TABLEAU COMPARATIF DES CRÉDITS VOTÉS POUR 1913 ET DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR 1912 10

DÉVELOPPEMENTS 10

NOTE PRÉLIMINAIRE
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CHAPITRE PREMIER

2^e Section — Services pénitentiaires.

Crédit voté pour l'exercice 1912	18.350.577
Crédit voté pour l'exercice 1913	18.942.177
AUGMENTATION	591.600
	fr. c.

Le budget des dépenses du Ministère de la Justice, 2^e section, Services pénitentiaires, pour l'exercice 1913 (Loi de finances du 30 juillet 1913) s'élève à la somme totale de 18.942.177 »

Les crédits accordés par la loi de finances du 27 février 1912 pour l'exercice 1912 s'élevaient à la somme de 18.350.577 »

DIFFÉRENCE en plus pour l'exercice 1913. 591.600 »

Plusieurs chapitres nouveaux ont été ouverts au budget de l'exercice 1913 par suite de la création d'une deuxième section au budget du Ministère de la Justice.

CHAPITRE 2

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DU SERVICE INTÉRIEUR

Crédit voté pour 1912	14.150
Crédit voté pour 1913	14.150
AUGMENTATION	0

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transfert d'une somme de 14.220 francs transportée du chapitre 2 (1^{re} section), dotation faite d'une somme de 70 francs transportée au chapitre 1^{er}.

Même observation que ci-dessus pour ce chapitre.

3^e Section — Services pénitentiaires.

Le budget des dépenses du Ministère de la Justice, section Services pénitentiaires, pour l'exercice 1913 (loi de finances du 30 juillet 1913) s'élève à la somme totale de 18.942.177 »
Les crédits accordés par la loi de finances du 27 février 1913 pour l'exercice 1913 s'élevaient à la somme de 18.350.577 »

Plusieurs chapitres nouveaux ont été ouverts au budget de l'exercice 1913 par suite de la création d'une deuxième section au budget du Ministère de la Justice.

Diverses en plus pour l'exercice 1913. 591.600 »

NOTE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE PREMIER

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

	fr. c.
Crédit voté pour l'exercice 1912	»
Crédit voté pour l'exercice 1913	192.200 »
AUGMENTATION	192.200 »

La dotation de ce chapitre nouveau provient :

1 ^o Du transfert du chapitre 1 ^{er} (1 ^{re} section) d'une somme de	182.700 »
2 ^o D'une somme de	9.430 »
transportée du budget du Ministère de l'Intérieur pour assurer l'avancement du personnel.	
3 ^o Du transfert du chapitre 2 (1 ^{re} section) d'une somme de	70 »
pour régulariser une erreur commise en 1912 dans la ventilation des crédits des chapitres 1 et 1 bis.	

Les sommes inscrites à ce chapitre pourront varier lorsque sera voté le projet de loi déposé en vue de permettre de transférer par décrets d'une administration à l'autre les crédits nécessaires pour assurer le jeu normal des avancements, le personnel de la direction étant considéré comme détaché de l'Administration centrale du Ministère de l'Intérieur et devant concourir pour l'avancement avec les fonctionnaires de ce dernier ministère, par application du décret du 4 juillet 1912.

CHAPITRE 2

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DU SERVICE INTÉRIEUR

Crédit voté pour 1912.	»
Crédit voté pour 1913.	14.150 »
AUGMENTATION	14.150 »

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transfert d'une somme de 14.220 francs transportée du chapitre 2 (1^{re} section), déduction faite d'une somme de 70 francs transportée au chapitre 1^{er}.

Même observation que ci-dessus pour ce chapitre.

CHAPITRE 3

INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR

	fr.	c.
Crédit voté pour 1912	»	»
Crédit voté pour 1913	6.660	»
AUGMENTATION.	6.660	»

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transfert d'une somme équivalente du chapitre 3 (1^{re} section).

CHAPITRE 4

MATÉRIEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Crédit voté pour l'exercice 1912	»
Crédit voté pour l'exercice 1913	4.100 »
AUGMENTATION	4.100 »

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transfert d'une somme équivalente du chapitre 4 (1^{re} section).

CHAPITRE 5

PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS

Le crédit voté au chapitre 28 pour l'exercice 1912 s'élevait à . . .	5.783.415 »
pour l'ensemble des traitements du personnel administratif et du personnel de garde et de surveillance.	
Le crédit voté pour le présent chapitre pour l'exercice 1913 est de.	887.325 »
DIMINUTION.	4.896.090 »

Cette diminution provient :

1° De la création du chapitre 6 « Personnel de garde et de surveillance (Traitements) ». Ces traitements s'élevaient en 1912 à . . . 4.704.000 » (déduction faite des vacances d'emplois);

2° Du transfert au chapitre 7 « Indemnités, allocations, etc., du personnel administratif », de la somme de 192.090 » représentant le montant des indemnités allouées aux médecins, pharmaciens et aux architectes des services pénitentiaires.

TOTAL égal à la diminution chiffrée ci-dessus . . . 4.896.090 »

CHAPITRE 6

PERSONNEL DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS

	fr.	c.
Crédit voté pour 1912	»	»
Crédit voté pour 1913	4.852.600	»
AUGMENTATION.	4.852.600	»

Les traitements du personnel de garde et de surveillance qui constituent ce nouveau chapitre étaient compris dans le chapitre « Personnel du service pénitentiaire (Traitements) », du budget de l'exercice 1912, jusqu'à concurrence de 4.704.000 »

L'augmentation réelle de 148.600 »

admise pour l'exercice 1913 se décompose comme suit :

1° Complément en 1913 de l'augmentation de 100 francs accordée en 1912 aux gardiens-chefs ou surveillants-chefs et répartie sur les exercices 1912 et 1913 (2^e annuité) 20.400 »

2° Augmentation de traitement de 100 francs aux gardiens ordinaires, surveillants et surveillantes ordinaires, gardiens commis-greffiers, premiers gardiens et premières surveillantes à répartir en deux exercices (1^{re} annuité) 128.200 »

ENSEMBLE **148.600 »**

CHAPITRE 7

INDEMNITÉS, ALLOCATIONS, GRATIFICATIONS AU PERSONNEL ADMINISTRATIF
DU SERVICE PÉNITENTIAIRE

Le crédit voté au chapitre 29 pour l'exercice 1912 s'élevait à . . . 871.762 » pour l'ensemble des indemnités, allocations, etc. du personnel administratif, du personnel de garde et de surveillance.

Mais a été effectué le transfert du chapitre 5 au chapitre 7 des indemnités allouées aux médecins, pharmaciens et architectes, soit . . . 192.090 »

TOTAL **1.063.852 »**

D'autre part en raison de la création du chapitre 8 « Indemnités, allocations et gratifications au personnel de garde et de surveillance », il a été opéré une diminution de 683.152 »

Par suite le crédit demandé pour l'exercice 1913 était de . . . 380.700 »

Le crédit voté est de 375.100 »

DIMINUTION **5.600 »**

Cette diminution porte sur les frais de voyages et les indemnités attribuées pour changement de résidence.

CHAPITRE 8

INDEMNITÉS, ALLOCATIONS, GRATIFICATIONS AU PERSONNEL DE GARDE ET DE SURVEILLANCE

DU SERVICE PÉNITENTIAIRE

	fr. c.	
» Crédit voté pour l'exercice 1912	»	
» Crédit voté pour l'exercice 1913	688.252	»

AUGMENTATION 688.252 »

Les accessoires de traitements du personnel de garde et de surveillance qui constituent ce nouveau chapitre étaient compris dans le chapitre : *Personnel du service pénitentiaire, indemnités, allocations, gratifications du budget de l'exercice 1912, jusqu'à concurrence de* 683.152 »

L'augmentation réelle de 5.100 »

est destinée à accorder de nouvelles indemnités de résidence.

CHAPITRE 9

ENTRETIEN DES DÉTENUS

» Crédit voté pour l'exercice 1912	7.000.000	»
» Crédit voté pour l'exercice 1913	7.186.500	»

AUGMENTATION 186.500 »

Cette augmentation de 186.500 francs résulte de l'accroissement des journées de détention et de la hausse des prix des diverses denrées mises en adjudication.

Une somme de 13.500 francs a été transportée au chapitre 18 : *Dépenses accessoires, pour assurer une imputation uniforme des dépenses effectuées pour fournitures de bureau et d'école dans tous les établissements.*

CHAPITRE 12

TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS

» Crédit voté pour l'exercice 1912	398.000	»
» Crédit voté pour l'exercice 1913	338.000	»

DIMINUTION 60.000 »

Les dépenses constatées ont permis de réduire la dotation de ce chapitre.

CHAPITRE 15

TRAVAUX ORDINAIRES AUX BATIMENTS PÉNITENTIAIRES — MOBILIER — SERVICES EN RÉGIE

	fr. c.	
» Crédit voté pour l'exercice 1912	543.000	»
» Crédit voté pour l'exercice 1913	580.000	»

AUGMENTATION 37.000 »

L'augmentation réelle s'élève à la somme de 75.000 » destinée au renouvellement partiel du matériel roulant du Service des transfèrements cellulaires. Il convient de remarquer que l'Administration pénitentiaire ne peut commander des wagons cellulaires que par séries de 10. La dépense réelle qui résultera du renouvellement partiel proposé s'élèvera à 150.000 francs, mais une partie des paiements sera reportée à l'exercice 1914. La somme de 75.000 francs chiffrée ci-contre représente la première annuité de la dépense à engager.

Mais les réductions suivantes ont été effectuées sur ce chapitre, savoir :

- 1° Crédit pour le renouvellement du matériel roulant 18.000 »
- 2° Crédit pour l'achat d'un bateau de pêche 20.000 »

Soit 38.000 » 38.000 »

Reste en augmentation sur les crédits votés en 1912 37.000 »

CHAPITRE 16

EXPLOITATIONS AGRICOLES

» Crédit voté pour l'exercice 1912	108.000	»
» Crédit voté pour l'exercice 1913	107.000	»

DIMINUTION 1.000 »

Par suite de l'achat d'une propriété à Aniane ce chapitre a été diminué du montant de la location précédemment payée pour cette propriété.

CHAPITRE 17

CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

	fr. c.
Crédit voté pour l'exercice 1912	420.000 »
« Crédit voté pour l'exercice 1913	442.190 »
AUGMENTATION	22.190 »

Le crédit de 442.190 francs représente le montant des dépenses constatées pour l'année 1911 au moment de la préparation du budget.

CHAPITRE 18

DÉPENSES ACCESSOIRES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE

Crédit voté pour l'exercice 1912	71.400 »
Crédit voté pour l'exercice 1913	84.900 »
AUGMENTATION	13.500 »

L'augmentation de 13.500 francs représente le montant du crédit transporté du chapitre 9 : *Entretien des détenus*, pour assurer l'imputation uniforme des dépenses effectuées pour fournitures de bureau et d'école dans tous les établissements pénitentiaires.

CHAPITRE 20

ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE

Crédit voté pour l'exercice 1912	90.000 »
« Crédit demandé pour l'exercice 1913	143.750 »
Le Parlement n'a pas admis une somme de 25.000 francs pour imprévus et 25.000 pour la création d'une infirmerie à Saint-Bernard, soit	50.000 »
« Crédit voté pour l'exercice 1913	93.750 »
RESTE EN AUGMENTATION	3.750 »

CHAPITRE 21

PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893 ET ENTRETIEN DES PRISONS CELLULAIRES APPARTENANT À L'ÉTAT

Le crédit de 140.000 francs voté paraît suffisant pour faire face aux besoins du service pour l'exercice 1913, sans que d'ailleurs l'on doive attacher à la réduction de 100.000 francs effectuée sur ce chapitre, par rapport au budget de 1911, la signification que les programmes de construction ou d'aménagement doivent être retardés ou ralentis.

CHAPITRE 22

FRAIS D'IMPRESSIONS DIVERSES

	fr. c.
Crédit voté pour l'exercice 1912	»
« Crédit voté pour l'exercice 1913	9.450 »
AUGMENTATION	9.450 »

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transport d'une somme équivalente du chapitre 25 de la 1^{re} section.

CHAPITRE 23

SECOURS PERSONNELS A DIVERS TITRES

Crédits votés pour 1912	»
« Crédits votés pour 1913	15.000 »

La dotation de ce chapitre provient d'un transport de crédit d'une égale somme sur les crédits correspondants du budget du Ministère de l'Intérieur.

PAR CHAPITRES, DES CRÉDITS VOTÉS POUR L'EXERCICE 1912

AVEC LES CRÉDITS VOTÉS POUR L'EXERCICE 1913

ÉTAT N° 5

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tableau de comparaison, par chapitres, des crédits votés pour l'exercice 1912 avec les crédits votés pour l'exercice 1913.

EXERCICE 1913

ÉTAT N° 5

N°	DÉSIGNATION DES SERVICES	CREDITS		DIFFERENCES		OBSERVATIONS
		1913	1912	en plus	en moins	
ÉTAT N° 5						
		1913	1912			
1	Travaux d'entretien des bâtiments de l'Administration	102.200	102.200			
2	Travaux d'entretien des locaux de la Justice	14.350	14.350			
3	Matériel de l'Administration centrale	5.000	5.000			
4	Matériel des tribunaux	5.100	5.100			
5	Matériel des tribunaux de commerce	287.225	287.225			
6	Matériel des tribunaux de première instance	22.350	22.350			
7	Indemnités des magistrats	694.232	694.232			
8	Salaires des magistrats	7.500.000	7.500.000			
9	Salaires des fonctionnaires	102.200	102.200			
10	Salaires des employés	2.052.000	2.052.000			
11	Salaires des ouvriers	2.000	2.000			
12	Salaires des employés des tribunaux de commerce	180.000	180.000			
13	Salaires des employés des tribunaux de première instance	107.000	108.000	1.000		
14	Salaires des employés des tribunaux de première instance	142.100	120.000	22.100		
15	Salaires des employés des tribunaux de première instance	85.000	74.800	10.200		
16	Salaires des employés des tribunaux de première instance	151.000	151.000			
17	Salaires des employés des tribunaux de première instance	90.000	90.000			
18	Salaires des employés des tribunaux de première instance	140.000	140.000			
19	Salaires des employés des tribunaux de première instance	9.450	9.450			
20	Salaires des employés des tribunaux de première instance	15.000	15.000			
21	Salaires des employés des tribunaux de première instance	1.000	1.000			
22	Salaires des employés des tribunaux de première instance	550.000	550.000			
Total		18.942.177	18.350.577	5.991.600	5.450.700	
				540.900		

TABLEAU DE COMPARAISON,

PAR CHAPITRES, DES CRÉDITS VOTÉS POUR L'EXERCICE 1912

AVEC LES CRÉDITS VOTÉS POUR L'EXERCICE 1913

CHAPITRE 23

Crédits votés pour l'exercice 1912

Crédits votés pour l'exercice 1913

La dotation de ce chapitre nouveau provient du transport d'une somme équivalente au chapitre 25 de la 1^{re} section (CHAPITRE 25).

CHAPITRE 23

Crédits votés pour l'exercice 1912

Crédits votés pour l'exercice 1913

La dotation de ce chapitre provient d'un transport de crédits d'une somme égale sur les crédits correspondants du budget du Ministère de l'Intérieur.

CHAPITRE 23

Crédit voté pour l'exercice 1912

Crédit voté pour l'exercice 1913

La dotation de ce chapitre provient d'un transport de crédits d'une somme égale sur les crédits correspondants du budget du Ministère de l'Intérieur.

CHAPITRE 23

Crédit voté pour l'exercice 1912

Crédit voté pour l'exercice 1913

Le crédit de 100.000 francs sera affecté aux besoins du service pour l'exercice 1913. Ce crédit sera affecté à l'établissement d'un service de construction de bureaux.

ÉTAT N° 5

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tableau de comparaison, par chapitres, des crédits votés pour l'exercice 1912 avec les crédits votés pour l'exercice 1913.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES SERVICES	CRÉDITS	CRÉDITS	DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
		VOTÉS pour l'exercice 1913.	VOTÉS pour l'exercice 1912.	AU BUDGET DE 1913		
		fr.	fr.	en plus.	en moins.	
1	Traitements du personnel de l'Administration centrale..	(A) 192.200	»	192.200	»	(A) Les crédits inscrits aux chapitres 1, 2, 3, 4 et 22 sont reportés des chapitres correspondants de la 1 ^{re} section.
2	Traitements du personnel du service intérieur.....	(A) 14.150	»	14.150	»	
3	Indemnités au personnel de l'Administration centrale et du service intérieur.....	(A) 6.660	»	6.660	»	
4	Matériel de l'Administration centrale.....	(A) 4.100	»	4.100	»	
5	Personnel administratif du service pénitentiaire. — Traitements.....	887.325	5.783.415	»	4.896.090	
6	Personnel de garde et de surveillance du service pénitentiaire. — Traitements.....	4.852.600	»	4.852.600	»	
7	Indemnités, allocations, gratifications au personnel administratif du service pénitentiaire.....	375.100	871.762	»	496.662	
8	Indemnités, allocations, gratifications au personnel de garde et de surveillance du service pénitentiaire.....	688.252	»	688.252	»	
9	Entretien des détenus.....	7.186.500	7.000.000	186.500	»	
10	Régie directe du travail.....	2.052.000	2.052.000	»	»	
11	Remboursements divers pour frais de séjour des détenus hors des établissements pénitentiaires.....	44.000	44.000	»	»	
12	Transport des détenus et des libérés.....	338.000	398.000	»	60.000	
13	Travaux ordinaires aux bâtiments pénitentiaires. — Services à l'entreprise.....	3.000	3.000	»	»	
14	Mobilier des services pénitentiaires. — Services à l'entreprise.....	25.000	25.000	»	»	
15	Travaux ordinaires aux bâtiments pénitentiaires. — Mobilier. — Services en régie.....	580.000	543.000	37.000	»	
16	Exploitations agricoles.....	107.000	108.000	»	1.000	
17	Consommations en nature des établissements pénitentiaires.....	442.190	420.000	22.190	»	
18	Dépenses accessoires du service pénitentiaire.....	84.900	71.400	13.500	»	
19	Subventions aux institutions de patronage.....	151.000	151.000	»	»	
20	Acquisitions et constructions pour le service pénitentiaire.....	93.750	90.000	3.750	»	
21	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893, et entretien des prisons cellulaires appartenant à l'État.....	140.000	140.000	»	»	
22	Frais d'impressions diverses.....	(A) 9.450	»	9.450	»	
23	Secours personnels à divers titres.....	(B) 15.000	»	15.000	»	
24	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations....	(Mémoire.)	(Mémoire.)	»	»	
25	Dépenses des exercices périmés, non frappés de déchéance.....	(Mémoire.)	(Mémoire.)	»	»	
26	Dépenses des exercices clos.....	(Mémoire.)	(Mémoire.)	»	»	
27	Remboursement sur le produit du travail des détenus ..	650.000	650.000	»	»	
	TOTAUX.....	18.942.177	18.350.577	6.045.352	5.453.752	
				EN PLUS.....	591.600	

ÉTAT N° 2

Tableau de comparaison, par chapitres, des crédits votés pour l'exercice 1912 avec les crédits votés pour l'exercice 1913.

OBSERVATIONS	DIFFÉRENCE		CRÉDITS 1912	CRÉDITS 1913	NOMINATION DES SERVICES	ARTICLES BUDGÉTAIRES
	en plus	en moins				
			18 330 577	18 330 577	Total	
	501 000				Remboursement sur le produit du travail des détenus	27
					Dépenses des exercices clos	28
					Dépenses des exercices antérieurs non frappés de déchéance	29
					Emploi de fonds provenant de legs ou de donations	30
					Secours personnels à divers titres	31
					Pris d'impressions diverses	32
					Participation de l'Etat dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires dans les colonies déterminées par les lois des 27 mars 1875 et 4 avril 1876 et entretien des prisons cellulaires appartenant à l'Etat	33
					Acquisitions et constructions pour le service pénitentiaire	34
					Subventions aux institutions de patronage	35
					Dépenses accessoires du service pénitentiaire	36
					Consommations de nature des établissements pénitentiaires	37
					Exploitations agricoles	38
					Billets — Services en régie	39
					Travaux ordinaires aux bâtiments pénitentiaires — Mobilier des services pénitentiaires — Services à l'entretien	40
					Travaux ordinaires aux bâtiments pénitentiaires — Services à l'entretien	41
					Transport des détenus et des libérés — Services à l'entretien	42
					Bois des établissements pénitentiaires	43
					Remboursements divers pour frais de séjour des détenus	44
					Régie directe de travail	45
					Entretien des détenus	46
					Indemnités, allocations, gratifications au personnel de garde et de surveillance du service pénitentiaire	47
					Indemnités, allocations, gratifications au personnel administratif du service pénitentiaire	48
					Matériel de l'Administration centrale	49
					Indemnités au personnel de l'Administration centrale et du service intérieur	50
					Traitement du personnel du service intérieur	51
					Traitement du personnel de l'Administration centrale	52
					(1) Les crédits inscrits aux chapitres 1, 2, 3 et 4 sont reportés des chapitres correspondants de l'exercice 1912.	

Développements sur le Budget de l'exercice 1913

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

EXERCICE 1913

CHAPITRE PREMIER

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Traitement du personnel de bureau :

	1912	1913
1 Directeur	20 000	20 000
2 Chef de bureau	28 000	28 000
3 Sous-chefs de bureau	20 000	20 000
4 Rédacteurs	100 000	100 000
5 Commis d'ordre	10 000	10 000
6 Expéditionnaires	15 000	15 000
7 Polygraphes	5 000	5 000

DÉVELOPPEMENTS

DU BUDGET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1913

Total du Chapitre premier

Dépenses en plus

CHAPITRE 2

EXPLOITATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

	1912	1913
1	100 000	100 000
2	100 000	100 000

Total du Chapitre 2

Dépenses en plus

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

EXERCICE 1913

DÉVELOPPEMENTS

DU BUDGET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1913

NATURE DES DÉPENSES.	CREDITS		CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	VOTÉS	VOTÉS	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS		
	1913.	1912.	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.				
	fr. c.	fr. c.			fr. c.	fr. c.		
CHAPITRE PREMIER								
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE								
Traitements du personnel des bureaux :								
1 Directeur	à 20.000	fr. 20.000	192.200	»	192.200	»	Voir la note préliminaire.	
3 Chefs de bureau.....	de 8.000	28.050						
	à 12.000							
4 Sous-chefs de bureau.....	de 6.000	26.600						
	à 8.000							
14 Rédacteurs	de 2.500	54.020						
	à 6.000							
6 Commis d'ordre	de 2.000	25.600						
	à 4.800							
9 Expéditionnaires.....	de 2.000	31.830						
	à 4.000							
3 Dactylographes.....	de 1.800	6.100						
	à 3.000							
TOTAUX du Chapitre premier.....								192.200
					DIFFÉRENCE en plus		192.200	»
CHAPITRE 2								
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DU SERVICE INTÉRIEUR								
1 Huissier	de 1.800	fr. 2.100	14.150	»	14.150	»	Voir la note préliminaire.	
	à 2.500							
6 Hommes de service	de 1.500	12.050						
	à 2.500							
TOTAUX du Chapitre 2			14.150	»	14.150	»		
					DIFFÉRENCE en plus		14.150	»

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	votés pour l'exercice 1913.	votés pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 3					
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR					
Indemnité au Secrétaire de la Direction.....	1.200				
Indemnité pour travaux supplémentaires.....	3.700				
Indemnités aux gens de service.....	1.760				
TOTAUX du Chapitre 3.....	6.660 »	»	6.660 »	»	Voir la note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus.....			6.660 »		
CHAPITRE 4					
MATÉRIEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE					
Dépenses du matériel de l'Administration centrale.....	4.100 »		4.100 »		Voir la note préliminaire.
TOTAUX du Chapitre 4.....	4.100 »	»	4.100 »	»	
DIFFÉRENCE en plus.....			4.100 »		

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	votés pour l'exercice 1913.	votés pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
CHAPITRE 5						
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
— TRAITEMENTS						
ARTICLE PREMIER						
<i>Maisons centrales de force et de correction.</i>						
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.		
Directeurs.....	11	5.000 à 7.000	66.000	66.000		
Contrôleurs.....	10	3.500 à 4.500	40.000	40.000		
Économistes.....	11	3.000 à 4.500	41.250	41.250		
Greffiers-comptables.....	11	3.000 à 4.000	38.500	38.500		
Teneurs de livres.....	10	2.000 à 3.000	24.750	24.750		
Commis aux écritures.....	11	2.000 à 3.000	27.225	27.225		
Instituteurs.....	9	2.000 à 3.000	22.275	22.275		
Institutrices.....	2	1.800 à 2.600	4.400	4.400		
	75				264.400 »	1.552.100 »
						1.287.700 »
ART. 2						
<i>Dépôt de forçats.</i>						
Contrôleur.....	1	3.500 à 4.500	4.000	4.000		
Greffier-comptable.....	1	3.000 à 4.000	3.500	3.500		
Commis aux écritures.....	1	2.000 à 3.000	2.475	2.475		
	3				9.975 »	56.525 »
						46.550 »
ART. 3						
<i>Maisons d'arrêt, de justice et de correction.</i>						
(Autres départements que la Seine.)						
Directeurs.....	9	5.000 à 7.000	54.000	54.000		
Greffiers-comptables.....	4	3.500 à 4.000	14.000	14.000		
Commis aux écritures.....	6	2.000 à 3.000	14.850	14.850		
Instituteurs.....	7	2.000 à 3.000	17.325	17.325		
	26				100.175 »	2.327.295 »
						2.227.120 »
A reporter.....						
			374.550 »	3.935.920 »		3.561.370 »

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	votés	votés	EN PLUS	EN MOINS		
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.		
Report.....	374.550 »	3.935.920 »	»	3.561.370 »		
Suite du CHAPITRE 5						
ART. 4						
<i>Établissements publics de jeunes garçons.</i>						
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.		
Directeurs.....	9	5.000 à 7.000	54.000	54.000		
Instituteurs-chefs.....	10	3.500 à 4.500	40.000	40.000		
Institutrice-chef.....	1	3.500 à 4.500	4.000	4.000		
Économistes.....	10	3.000 à 4.500	37.500	37.500		
Instituteurs-comptables.....	10	2.500 à 3.500	30.000	30.000		
Teneurs de livres.....	8	2.000 à 3.000	19.800	19.800	296.575 »	863.850 »
Commis aux écritures.....	3	2.000 à 3.000	7.425	7.425		567.275 »
Instituteurs.....	32	2.000 à 3.000	79.200	79.200		
Institutrices.....	2	1.800 à 2.600	4.400	4.400		
Régisseurs des cultures.....	5	2.500 à 4.500	17.500	17.500		
Conducteur des travaux.....	1	2.000 à 3.500	2.750	2.750		
	91					
ART. 5						
<i>Colonies publiques de jeunes filles.</i>						
Directeurs ou directrices.....	3	5.000 à 7.000	18.000	18.000		
Inspectrices ou institutrices-chefs.....	3	3.500 à 4.500	12.000	12.000		
Économistes.....	3	3.000 à 4.500	11.250	11.250		
Greffier-comptable.....	1	3.000 à 4.000	3.500	3.500		
Institutrices-comptables.....	2	2.500 à 3.500	6.000	6.000	82.650 »	186.650 »
Institutrices faisant fonctions de teneur de livres.....	2	2.000 à 3.000	4.950	4.950		104.000 »
Institutrices faisant fonctions de commis aux écritures.....	2	2.000 à 3.000	4.950	4.950		
Institutrices.....	10	1.700 à 2.600	22.000	22.000		
	26					
A reporter.....			753.775 »	4.986.420 »	»	4.232.645 »

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	votés	votés	EN PLUS	EN MOINS		
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.		
Report.....	753.775 »	4.986.420 »	»	4.232.645 »		
Suite du CHAPITRE 5						
ART. 6						
<i>Transport des détenus.</i>						
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.		
Directeur.....	1	5.000 à 7.000	6.000	6.000		
Agent comptable.....	1	3.000 à 4.500	3.750	3.750		
Sous-agent comptable.....	4	2.000 à 3.000	2.475	2.475	17.175 »	156.175 »
Commis comptables.....	2	2.000 à 3.000	4.950	4.950		139.000 »
	5					
ART. 7						
<i>Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.</i>						
Directeurs.....	5	5.000 à 7.000	30.000	30.000		
Contrôleurs.....	4	3.500 à 4.500	16.000	16.000		
Économistes.....	2	3.000 à 4.500	7.500	7.500		
Greffiers-comptables.....	5	3.000 à 4.000	17.500	17.500		
Instituteur-comptable.....	1	2.500 à 3.500	3.000	3.000	122.950 »	700.820 »
Teneurs de livres.....	7	2.000 à 3.000	17.325	17.325		
Commis aux écritures.....	7	2.000 à 3.000	17.325	17.325		
Instituteurs.....	4	2.000 à 3.000	9.900	9.900		
Institutrices.....	2	1.800 à 2.600	4.400	4.400		
	37					
TOTAUX du Chapitre 5.....			893.900 »	5.843.415 »	»	4.949.515 »
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....			6.575 »	60.000 »	»	53.425 »
RESTE au crédit du Chapitre 5.....			887.325 »	5.783.415 »	»	4.896.090 »
DIFFÉRENCE en moins.....						4.896.090 »

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	votés pour l'exercice 1913.	votés pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
CHAPITRE 6						
PERSONNEL DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.						
— TRAITEMENTS						
ARTICLE PREMIER						
<i>Maisons centrales de force et de correction.</i>						
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.		
Gardiens-chefs.....	9	1.800 à 2.700	19.800	20.250		
Premiers gardiens.....	36	1.650 à 1.850	61.200	63.000		
Gardiens commis-greffiers.....	32	1.250 à 1.650	44.800	46.400		
Gardiens ordinaires.....	700	1.250 à 1.650	980.000	1.045.000	1.302.700 »	»
Gardiens stagiaires.....	46	1.200	52.900	55.200		
Surveillantes-chefs.....	2	1.800 à 2.700	4.400	4.500		
Premières surveillantes.....	4	1.650 à 1.850	6.800	7.000		
Surveillantes ordinaires.....	63	1.250 à 1.650	88.200	91.350		
	892					
ART. 2						
<i>Dépôt de forçats.</i>						
Gardien-chef.....	1	1.800 à 2.700	2.200	2.250		
Premier gardien.....	1	1.650 à 1.850	1.700	1.750	46.750 »	»
Gardiens ordinaires.....	27	1.250 à 1.650	37.800	39.150		
Gardiens stagiaires.....	3	1.200	3.450	3.600		
	32					
ART. 3						
<i>Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)</i>						
Gardiens-chefs.....	83	1.500 à 1.700	128.650	132.800		
	154	1.500 à 1.900	254.100	261.800		
	127	1.500 à 2.100	222.250	228.600		
	10	1.800 à 2.700	22.000	22.500		
Premiers gardiens.....	11	1.650 à 1.850	18.700	19.250	2.181.750 »	»
Gardiens commis-greffiers.....	80	1.250 à 1.650	110.600	114.600		
Gardiens ordinaires.....	788	1.250 à 1.650	1.103.200	1.142.600		
Premières surveillantes.....	2	1.650 à 1.850	3.400	3.500		
Surveillantes ordinaires.....	437	Divers.	256.050	256.100		
	1.692					
A reporter.....						
			3.531.200 »	»	3.531.200 »	»

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	votés pour l'exercice 1913.	votés pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
Report.....						
			3.531.200 »	»	3.531.200 »	»
Suite du CHAPITRE 6						
ART. 4						
<i>Établissements publics de jeunes garçons.</i>						
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSONNEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.		
Surveillants-chefs.....	10	1.800 à 2.700	22.000	22.500		
Premiers surveillants et surveillantes.....	21	1.650 à 1.850	35.700	36.750		
Surveillants commis-greffiers.....	12	1.250 à 1.650	16.800	17.400		
Contremaîtres et surveillants ordinaires.....	320	1.250 à 1.650	448.000	464.000	573.825 »	»
Surveillants stagiaires..	21	1.200	24.150	25.200		
Surveillantes ordinaires.....	5	1.250 à 1.650	7.000	7.250		
Salaire d'une auxiliaire à l'École de réforme de Saint-Hilaire.....	4	»	725	725		
	390					
ART. 5						
<i>Colonies publiques de jeunes filles.</i>						
Surveillantes-chefs.....	3	1.800 à 2.700	6.600	6.750		
Premières surveillantes.....	5	1.650 à 1.850	8.500	8.750		
Surveillantes ou gardiens commis-greffiers.....	4	1.250 à 1.650	5.600	5.800		
Gardiens ordinaires.....	6	1.250 à 1.650	8.400	8.700	102.100 »	»
Surveillantes ordinaires.....	40	1.250 à 1.650	56.000	58.000		
Surveillantes stagiaires..	10	1.200	11.500	12.000		
Salaire d'une auxiliaire.....	1	»	2.100	2.100		
	77					
A reporter.....						
			4.207.125 »	»	4.207.125 »	»

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES					CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
					VOTÉS pour l'exercice 1913.	VOTÉS pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS	
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Report.....					4.207.125	»	4.207.125	»	
Suite du CHAPITRE 6									
ART. 6									
Transport des détenus.									
PERSONNEL	CHIFFRE de PERSON- NEL	TRAITEMENTS ANNUELS	CRÉDITS ALLOUÉS pour l'exercice 1912	CRÉDITS VOTÉS pour l'exercice 1913 sur la base du taux moyen des traitements.					
Gardien-conducteur chef	1	3.000	3.000	3.000	139.000	»	139.000	»	
Gardiens-conducteurs..	25	2.200 à 2.600	60.000	60.000					
Gardiens ordinaires....	40	1.800 à 2.000	76.000	76.000					
	66								
ART. 7									
Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.									
Gardiens-chefs.....	7	2.100 à 2.700	16.450	16.800	559.900	»	559.900	»	
Premiers gardiens.....	19	1.850 à 1.950	35.150	36.100					
Gardiens commis-gref- fiers.....	22	1.350 à 1.750	33.000	34.100					
Gardiens garde-magasin.	6	1.350 à 1.750	9.000	9.300					
Gardiens ordinaires....	246	1.350 à 1.750	369.000	381.300					
Gardiens convoyeurs...	2	1.350 à 1.750	3.000	3.100					
Surveillante-chef.....	1	2.100 à 2.700	2.450	2.450					
Premières surveillantes.	4	1.650 à 1.850	6.800	7.000					
Surveillantes (personnel laïque).....	28	1.250 à 1.650	39.200	40.600					
Lingère.....	1	1.300 à 1.700	1.500	1.500					
Surveillantes (personnel congréganiste).....	62	Divers.	27.700	27.700					
	398								
TOTAUX du Chapitre 6					4.906.025	»	4.906.025	»	
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois....					53.425	»	53.425	»	
RESTE au crédit du Chapitre 6					4.852.600	»	4.852.600	»	
DIFFÉRENCE en plus							4.852.600	»	

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES					CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
					VOTES pour l'exercice 1913.	VOTÉS pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS		
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
CHAPITRE 7										
INDEMNITÉS, ALLOCATIONS, GRATIFICATIONS AU PERSONNEL ADMINISTRATIF										
DU SERVICE PÉNITENTIAIRE										
ARTICLE PREMIER										
Maisons centrales de force et de correction.										
					CRÉDITS					
					ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	VOTÉS pour l'exercice 1913.				
					fr.	fr.				
Indemnités de logement.....					18.745	18.745				
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.					2.984	2.984				
Indemnités aux ministres des différents cultes....					8.000	8.000				
Indemnités aux médecins.....					15.000	15.233				
Indemnités aux pharmaciens.....					8.600	8.780				
Indemnités aux architectes.....					6.000	6.000				
Frais de voyages d'employés pour les besoins du service.....					2.000	2.000				
Indemnités de chauffage et d'éclairage à un mé- decin et un pharmacien.....					413	»				
							61.742	»	171.013	»
									»	109.271
ART. 2										
Dépôt de forçats.										
Indemnités de logement.....					1.775	1.775				
Indemnités de caisse et de versement au comptable.					195	195				
Indemnités aux ministres des différents cultes....					500	500				
Indemnités à un médecin.....					800	800				
Indemnités à un architecte.....					600	600				
Frais de voyages d'employés pour les besoins du service.....					200	200				
							4.070	»	4.850	»
									»	780
ART. 3										
Maisons d'arrêt, de justice et de correction.										
(Autres départements que la Seine.)										
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.					790	790				
Indemnités de logement.....					6.000	6.000				
Frais de tournée des directeurs.....					30.000	30.000				
Indemnités aux ministres des différents cultes....					63.000	63.000				
Indemnités aux médecins.....					108.170	108.170				
Frais de voyages d'employés pour les besoins du service.....					1.000	1.000				
							208.960	»	315.043	»
									»	106.083
A reporter.....										
							274.772	»	490.906	»
									»	216.134

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Report.....	274.772 »	490.906 »	»	216.134 »	
Suite du CHAPITRE 7					
ART. 4					
<i>Établissements publics de jeunes garçons.</i>					
	CRÉDITS				
	ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	VOTÉS pour l'exercice 1913.			
	fr.	fr.			
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	1.700	1.700			
Indemnités de logement.....	12.000	12.000			
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	6.000	6.000			
Indemnités aux médecins.....	8.500	8.500	35.000 »	74.449 »	» 39.449 »
Indemnités aux pharmaciens.....	4.400	4.400			
Indemnités aux architectes.....	3.000	3.000			
Frais de voyages d'employés.....	4.000	2.400			
ART. 5					
<i>Colonies publiques de jeunes filles.</i>					
Indemnités de caisse et de versement aux comptables	350	350			
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	1.500	1.500			
Indemnités aux médecins.....	3.100	3.100			
Indemnités aux pharmaciens.....	1.600	1.600	10.750 »	11.530 »	» 780 »
Indemnités aux architectes.....	600	600			
Indemnités de logement.....	3.400	3.400			
Frais de voyages d'employés.....	500	500			
ART. 6					
<i>Transport des détenus.</i>					
Indemnités de logement au directeur, à l'agent comptable, au sous-agent comptable et aux commis comptables.....	4.700	4.700	4.775 »	54.470 »	» 49.695 »
Indemnité de caisse à l'agent comptable.....	75	75			
A reporter.....	325.297 »	631.355 »	»	306.058 »	

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTES	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Report.....	325.297 »	631.355 »	»	306.058 »	
Suite du CHAPITRE 7					
ART. 7					
<i>Prisons de la Seine.</i>					
	CRÉDITS				
	ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	VOTÉS pour l'exercice 1913.			
	fr.	fr.			
Indemnités de caisse aux comptables.....	900	900			
Frais généraux de direction aux chefs des différents établissements et économes, etc.....	3.300	3.300			
Indemnités de logement à l'économe des prisons de Paris et à un instituteur.....	1.500	1.500			
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	6.000	6.000			
Indemnités aux médecins et chirurgiens.....	18.400	18.400	46.600 »	140.550 »	» 93.950 »
Indemnités aux médecins et chirurgiens suppléants.....	4.200	4.200			
Indemnités aux internes en médecine.....	6.000	8.480			
Indemnités aux pharmaciens.....	7.120	7.120			
Indemnités de chauffage et d'éclairage à des internes en médecine.....	2.480	»			
ART. 8					
<i>Dépenses communes aux divers services.</i>					
Indemnités à des employés changeant de résidence.....	7.203	3.203	3.203 »	99.857 »	» 96.654 »
TOTAUX du Chapitre 7.....	375.100 »	871.762 »	»	496.662 »	Voir la note préliminaire.
DIFFÉRENCE en moins.....			496.662 »		

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTES	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 8					
INDEMNITÉS, ALLOCATIONS, GRATIFICATIONS AU PERSONNEL DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE					
ARTICLE PREMIER					
<i>Maisons centrales de force et de correction.</i>					
	CRÉDITS				
	ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	VOTÉS pour l'exercice 1913.			
	fr.	fr.			
Indemnités aux vagemestres	1.484	1.484	140.384 »	»	»
Indemnités aux gardiens commis-greffiers.....	6.400	6.400			
Frais de voyages pour les besoins du service.....	4.000	3.100			
Indemnités de résidence.....	127.100	127.100			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	2.300	2.300			
ART. 2					
<i>Dépôt de forçats.</i>					
Indemnités de résidence.....	2.200	2.200	2.380 »	»	»
Indemnité au vagemestre.....	36	36			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	144	144			
ART. 3					
<i>Maisons d'arrêt, de justice et de correction.</i> (Autres départements que la Seine.)					
Indemnités pour congés de maternité.....	2.200	2.200	207.800 »	»	»
Indemnités aux vagemestres	400	400			
Indemnités aux surveillants commis-greffiers	16.000	16.000			
Frais de voyages pour les besoins du service, frais de séjour.....	6.000	5.000			
Indemnités de résidence.....	113.935	118.935			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	65.265	65.265			
A reporter	350.564	»	350.564	»	»

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTES	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Report.....					
	350.564	»	350.564	»	»
Suite du CHAPITRE 8					
ART. 4					
<i>Établissements publics de jeunes garçons.</i>					
	CREDITS				
	ALLOUÉS pour l'exercice 1912.	VOTÉS pour l'exercice 1913.			
	fr.	fr.			
Indemnités aux vagemestres.....	449	449	53.149 »	»	»
Indemnités aux gardiens commis-greffiers.....	2.400	2.400			
Frais de voyages.....	3.600	2.000			
Indemnités à des surveillants contremaîtres.....	11.200	11.200			
Indemnités de résidence.....	35.700	35.700			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	1.400	1.400			
ART. 5					
<i>Colonies publiques de jeunes filles.</i>					
Indemnités aux vagemestres.....	130	130	7.930 »	»	»
Indemnités aux surveillantes et gardiens commis- greffiers.....	800	800			
Frais de voyages.....	1.000	1.000			
Indemnités de résidence.....	»	3.800			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	2.200	2.200			
ART. 6					
<i>Transport des détenus.</i>					
Indemnité de logement au gardien-conducteur chef.....	500	500	49.695 »	»	»
Indemnités de caisse aux gardiens-conducteurs.....	3.750	3.750			
Indemnités de déplacement.....	28.000	28.000			
Indemnités de résidence.....	17.250	17.250			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	195	195			
A reporter	461.338	»	461.338	»	»

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Report.....	461.338	»	461.338	»	
Suite du CHAPITRE 8					
ART. 7					
Prisons de la Seine.					
	CRÉDITS				
	ALLOUÉS	VOTÉS			
	pour	pour			
	l'exercice	l'exercice			
	1912.	1913.			
	fr.	fr.			
Indemnités aux vagemestres.....	400	400			
Indemnités aux gardiens commis-greffiers.....	4.400	4.400			
Indemnités aux fonctionnaires ayant à se déplacer ou à être détachés d'un établissement à l'autre dans l'intérêt du service.....	1.650	1.650	127.170	»	
Indemnités de résidence.....	108.500	108.500			
Indemnités de chauffage et d'éclairage.....	14.400	12.220			
ART. 8					
Dépenses communes aux divers services.					
Indemnités à des agents changeant de résidence...	11.000	10.800			
Secours ou indemnités à des agents avant la liquidation effective de leur pension de retraite.....	8.444	8.444			
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonctions.....	12.500	12.500	49.744	»	
Indemnités aux agents en service titulaires de la médaille pénitentiaire.....	18.000	18.000			
TOTAUX.....	638.252	»	638.252	»	
A ajouter : Montant des gratifications à allouer au personnel.....	50.000	»	50.000	»	
TOTAUX GÉNÉRAUX du Chapitre 8.....	688.252	»	688.252	»	Voir la note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus.....			688.252	»	

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 9					
ENTRETIEN DES DÉTENUS					
<i>Prix de journée payés, en vertu d'adjudications et de marchés, dans les établissements en entreprise et les maisons privées destinées aux jeunes détenus. — Nourriture, couchage, blanchissage, entretien des effets de lingerie, de literie et de vestiaire, chauffage, éclairage, aliments et ustensiles supplémentaires fournis aux détenus, sauf retenue sur le pécule, dans les établissements en régie.</i>					
ARTICLE PREMIER					
Services en entreprise.					
Dépôt de forçats, 55.863 journées à 0 fr. 557.....	31.115	69			
Maisons d'arrêt, 4.077.059 journées à 0 fr. 6819.....	2.780.146	54			
Établissements pour jeunes détenus. { Garçons, 201.089 journées à 0 fr. 864.....	173.740	89	3.197.009	34	3.367.457
{ Filles, 59.915 journées à 0 fr. 868.....	52.006	22			170.447
Remboursement des frais d'entretien des enfants auteurs de crimes et délits (exécution de la loi du 28 juin 1904)...	160.000	00			
ART. 2					
Services en régie.					
Maisons centrales, 2.119.928 journées à 0 fr. 583.....	1.235.948	02			
Établissements publics de jeunes détenus, 1.259.577 journées à 0 fr. 703.....	885.482	63	3.263.538	66	3.154.894
Prisons de la Seine, 1.396.769 journées 0 fr. 8177.....	1.142.138	01			108.644
ART. 3					
Dépenses communes aux services de la régie et de l'entreprise.					
Dépenses de la cantine, paiement de plus-values d'inventaires, frais d'expertise et dépenses diverses occasionnées par les adjudications, etc.....	715.952	00			
Indemnités diverses à payer pour les accidents survenus dans le travail.....	10.000	00			
TOTAUX du Chapitre 9.....	7.186.500	00	725.952	00	477.648
			248.303	41	»
DIFFÉRENCE en plus.....			356.947	79	170.447
			186.500	»	

Voir la note préliminaire.

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 10					
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL					
ARTICLE PREMIER					
Fabrication et confection. — Achat de matières premières, salaires des contremaitres libres et prix de la main-d'œuvre des détenus	1.958.485 »	1.958.485 »	»	»	
ART. 2					
Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.	91.715 »	91.715 »	»	»	
ART. 3					
Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies	2.100 »	2.100 »	»	»	
Totaux du Chapitre 10	2.052.000 »	2.052.000 »	»	»	
CHAPITRE 11					
REMBOURSEMENTS DIVERS POUR FRAIS DE SÉJOUR DES DÉTENUS					
HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
Hôpitaux et asiles d'aliénés	44.000 »	44.000 »	»	»	
Totaux du Chapitre 11	44.000 »	44.000 »	»	»	

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 12					
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS					
ARTICLE PREMIER					
<i>Frais de transport.</i>					
Transports par voitures cellulaires (frais de locomotion, nourriture des détenus, menues dépenses de route)	238.500				
Transports par voitures ordinaires sur les routes de terre ou par les chemins de fer et par bateaux à vapeur	66.000	383.000 »	»	60.000 »	
Transfèvements pour la prison de Fresnes	18.500				
ART. 2					
<i>Secours de route.</i>					
Secours de route et moyens de transport aux condamnés libérés des maisons de correction départementales et aux forçats libérés	15.000	15.000 »	»	»	
Totaux du Chapitre 12	338.000 »	398.000 »	»	60.000 »	Voir la note préliminaire.
DIFFÉRENCE en moins					
				60.000 »	
CHAPITRE 13					
TRAVAUX ORDINAIRES AUX BATIMENTS PÉNITENTIAIRES					
(Services à l'entreprise.)					
Dépôt de forçats	3.000 »	3.000 »	»	»	
Totaux du Chapitre 13	3.000 »	3.000 »	»	»	
CHAPITRE 14					
MOBILIER DES SERVICES PÉNITENTIAIRES					
(Services à l'entreprise.)					
ARTICLE PREMIER					
Dépôt de forçats	500 »	500 »	»	»	
ART. 2					
Maisons d'arrêt, de justice et de correction	24.500 »	24.500 »	»	»	
Totaux du Chapitre 14	25.000 »	25.000 »	»	»	

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 15					
TRAVAUX ORDINAIRES AUX BATIMENTS PÉNITENTIAIRES. — MOBILIER (Services en régie.)					
ARTICLE PREMIER Bâtiments.					
Maisons centrales de force et de correction	196.000				
Etablissements publics de jeunes détenus	156.000	367.000 »	387.000 »	20.000 »	
Etablissements de la Seine	15.000				
ART. 2 Mobilier.					
Maisons centrales de force et de correction	41.000				
Etablissements publics de jeunes détenus	56.000				
Etablissements de la Seine	12.000				
Service des transports par voi- tures cellulaires	98.000	213.000 »	156.000 »	57.000 »	
{ Entretien ordinaire .. 23.000					
{ Renouvellement du matériel roulant .. 75.000					
Entretien du matériel de transport des prisons de Fresnes	6.000				
TOTAUX du Chapitre 15	580.000	543.000	57.000	20.000	
DIFFÉRENCE en plus			37.000		Voir la note préliminaire
CHAPITRE 16					
EXPLOITATIONS AGRICOLES					
Etablissements publics de jeunes détenus	107.000	108.000 »	»	1.000 »	
TOTAUX du Chapitre 16	107.000	108.000	»	1.000	
DIFFÉRENCE en moins			1.000		Voir la note préliminaire

Suite des Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS	
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 17					
CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
ARTICLE PREMIER					
Colonie d'Aniane (Hérault)	3.866 54				
Colonie d'Auberive (Haute-Marne)	42.644 62				
Colonie de Belle-Ile (Morbihan)	40.225 49				
Colonie des Douaires (Eure)	78.381 55				
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne)	7.333 42				
Colonie correctionnelle de Gaillon (Eure)	2.287 65				
Colonie de Saint-Bernard (Nord)	1.721 79	442.190 »	420.000 »	22.190 »	
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne)	109.787 75				
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher)	68.952 60				
Colonie du Val-d'Yèvre (Cher)	78.605 57				
ART. 2					
École de préservation de Cadillac (Gironde)	1.057 64				
École de préservation de Doullens (Somme)	7.325 38				
TOTAUX du Chapitre 17	442.190	420.000	22.190		Voir la note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus			22.190		

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS pour l'exercice 1913.	VOTÉS pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 18					
DÉPENSES ACCESSOIRES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE					
ARTICLE PREMIER					
<i>Maisons centrales et Dépôt de forçats.</i>					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	600				
Achat de publications diverses.....	400				
Primes pour capture d'évadés.....	500				
Fournitures de bureaux et d'école.....	3.600				
	5.400 »	1.500 »	3.600 »	»	
ART. 2					
<i>Établissements pénitentiaires de la Seine et Maisons d'arrêt, de justice et de correction.</i>					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	2.000				
Achat de publications diverses.....	400				
Primes pour capture d'évadés.....	500				
Fournitures de bureaux et d'école.....	9.400				
	12.300 »	10.000 »	2.300 »	»	
ART. 3					
<i>Établissements publics de jeunes détenus.</i>					
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	1.500				
Achat de publications diverses.....	500				
Primes pour capture d'évadés.....	3.600				
Fournitures de bureaux et d'école.....	7.600				
Gratifications et livrets de caisse d'épargne aux pupilles des colonies publiques et privées.....	31.000				
	44.200 »	36.600 »	7.600 »	»	
ART. 4					
<i>Dépenses diverses.</i>					
Achat d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires.....	12.600				
Dépenses de traduction.....	2.000				
Honoraires d'avocats.....	1.500				
Médailles pénitentiaires.....	1.000				
Dépenses pour le Conseil supérieur des prisons.....	1.000				
Missions diverses.....	1.500				
Commission pénitentiaire internationale.....	1.200				
Fournitures anthropométriques.....	1.500				
Impression de l'Annuaire.....	1.000				
	23.300 »	23.300 »	»	»	
TOTAUX du Chapitre 18.....	84.900 »	71.400 »	13.500 »	»	
DIFFÉRENCE en plus.....			13.500 »		

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS
	VOTÉS pour l'exercice 1913.	VOTÉS pour l'exercice 1912.	EN PLUS	EN MOINS	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 19					
SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS DE PATRONAGE					
ARTICLE PREMIER					
Subventions aux sociétés, œuvres et institutions de patronage se rattachant aux divers services de l'Administration pénitentiaire. (Établissements de longues peines, prisons pour courtes peines, maisons d'éducation pénitentiaire.).....					
	136.000 »	126.000 »	10.000 »	»	
ART. 2					
Subventions et allocations aux sociétés, œuvres et institutions intéressant le patronage des personnes mises en état de libération conditionnelle. (Application de la loi du 14 août 1885.).....					
	15.000 »	25.000 »	»	10.000 »	
TOTAUX du Chapitre 19.....	151.000 »	151.000 »	10.000 »	10.000 »	
CHAPITRE 20					
ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE.....					
	93.750 »	90.000 »	3.750 »	»	Voir note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus.....			3.750 »		
CHAPITRE 21					
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893 ET ENTRETIEN DES PRISONS CELLULAIRES APPARTENANT A L'ÉTAT.....					
	140.000 »	140.000 »	»	»	Voir note préliminaire.
CHAPITRE 22					
FRAIS D'IMPRESSIONS DIVERSES.....					
	9.450 »	»	9.450 »	»	Voir note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus.....			9.450 »		
CHAPITRE 23					
SECOURS PERSONNELS A DIVERS TITRES.....					
	15.000 »	»	15.000 »	»	Voir note préliminaire.
DIFFÉRENCE en plus.....			15.000 »		

Suite des *Développements du budget des dépenses de l'exercice 1913.*

NATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS		DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS	
	VOTÉS	VOTÉS	EN PLUS	EN MOINS		
	pour l'exercice 1913.	pour l'exercice 1912.	fr. c.	fr. c.		
5^e PARTIE						
REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS						
CHAPITRE 27						
REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUÉS						
	PÉCULE DES DÉTENUÉS	PORTION DU PRODUIT du travail concédée aux entrepreneurs.				
	fr. c.	fr. c.				
ARTICLE PREMIER						
Maisons centrales de force et de correction (régie).....	546.400 »	40.400 »	586.800 »	586.800 »	»	»
ART. 2						
Dépôt de forçats (entreprise).....	26.500 »	11.200 »	37.700 »	37.700 »	»	»
ART. 3						
Établissements publics de jeunes détenus...	25.500 »	»	25.500 »	25.500 »	»	»
	598.400 »	51.600 »				
Totaux du Chapitre 27.....			650.000 »	650.000 »	»	»

MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — M 1099 E